

14 PME de la région Centre engagent leur démarche de responsabilité sociétale

Découvrez les résultats obtenus

Elles ont participé

- ▶ **Absolem** - Évènementiel, communication, 22 salariés, 2.2 millions € de CA, Ormes (45140)
- ▶ **AEB** - Location, vente, SAV matériels, 250 salariés, 49 millions € de CA, Monthou-sur-Cher (41400)
- ▶ **Avignon Ceramic** - Céramique technique, 100 salariés, 7.5 millions € de CA, Bruère Allichamps (18200)
- ▶ **Cartonnerie Oudin** - Fabrication de carton plat, 85 salariés, 20.3 millions € de CA, Truyes (37320)
- ▶ **Fare** - Matériel de détection incendie, 46 salariés, 11.5 millions € de CA, Pithiviers (45308)
- ▶ **Fedrigio** - Bâtiment, 42 salariés, 7 millions € de CA, Chaingy (45380)
- ▶ **Fibrieres de Touraine** - Fabrication de produits de calage écologique, 9 salariés, 1 million € de CA, Château la Vallière (37330)
- ▶ **Lafortezza Alser** - Ameublement pour surfaces de vente, 136 salariés, 35.5 millions € de CA, Romorantin-Lanthenay (41200)
- ▶ **Michel Creuzot** - Audit, expertise comptable et conseils, 113 salariés, Gien (45500)
- ▶ **Praxy** - Prestataire de services pour la gestion globale des déchets, 19 salariés, 27 millions € de CA, Joue-les-Tours (37300)
- ▶ **Raigi** - Formulation de système époxy et polyuréthanes – moulage, 70 salariés, 10 millions € de CA, Janville (28310)
- ▶ **Sefi** - Equipements de contrôle et signalisation pour la sécurité incendie, 75 salariés, 13 millions € de CA, Pithiviers (45300)
- ▶ **Systech** - Sous-traitant électronique, 49 salariés, 5.7 millions € de CA, Gallardon (28320)
- ▶ **Translocauto** - Transport routier de marchandises interurbain, 125 salariés, 15 millions € de CA, Dreux (28100)

Quatorze entreprises de la région Centre ont engagé leur démarche de responsabilité sociétale grâce au programme d'accompagnement proposé par le Groupe AFNOR, la Direccte Centre, le Conseil Régional du Centre et les Chambres de Commerce et d'Industrie.

Elles ont bénéficié des connaissances « d'experts » sur la norme ISO 26000 et ont pu se retrouver au sein d'un réseau d'acteurs partageant les mêmes valeurs, pour réfléchir ensemble aux actions à mettre en place.

Chacune a su réfléchir aux sept questions centrales de la norme : gouvernance, droits de l'Homme, conditions de travail, environnement, loyauté des pratiques, questions relatives aux consommateurs, communautés et développement local, en contextualisant sur sa propre activité, son marché et ses propres ambitions. Ces entreprises ont su s'ouvrir aux parties prenantes internes et externes pour garantir la légitimité de leur démarche. Par cette opération collective, elles accentuent leur sphère d'influence et font connaître les bénéfices observés.

Ces entreprises témoignent du dynamisme des PME, de leur vision à long terme et de la volonté de rendre attractif leur territoire d'implantation tout en assurant des échanges internationaux dans un contexte d'économie mondialisée.

Après presque deux ans de diagnostic, de formation et de suivi, elles sont aujourd'hui prêtes à passer le témoin à de nouvelles entreprises et à améliorer de façon continue leurs actions grâce à la mise en place d'indicateurs pertinents de suivi et de résultats.

Découvrez les témoignages d'entreprises engagées.



► Engager une démarche



Depuis plus de 4 ans, la norme ISO 26000 permet de mettre en cohérence différentes démarches répondant aux enjeux du développement durable.

La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) bouleverse les frontières originelles vis-à-vis des parties prenantes traditionnelles (clients, fournisseurs, banque...) avec qui des relations mutuellement bénéfiques se mettent en place. Vis-à-vis des « nouvelles » parties prenantes (associations, ONG, entreprises voisines...), des leviers d'actions sur de nouvelles perspectives de développement se créent.

Les entreprises, les collectivités, les associations deviennent ainsi des partenaires pour contribuer aux enjeux de la responsabilité sociétale et aux principes de transparence, de redevabilité, de comportement éthique au sein d'un territoire et de communautés en constantes mutations.

► Les clubs des entreprises

Les clubs des entreprises réunissant tous les partenaires ont contribué au maillage régional des entreprises tout en complétant les formations. Chaque réunion a permis de travailler collectivement sur des points clés des démarches RSE des participants : les valeurs de l'entreprise, les relations avec les parties prenantes, les achats responsables, la veille réglementaire, les moyens de valoriser une démarche RSE.



“ ILS EN



Équipements de contrôle et signalisation pour la sécurité incendie

Dorothée Coldre,
responsable des
ressources humaines

**Susciter l'intérêt
des jeunes pour
notre entreprise**

« La démarche a été l'occasion de nous mettre à niveau sur la norme ISO 26000. Elle nous a permis de prendre du recul pour réfléchir sur des sujets que nous abordons peu, car nous sommes pris par le quotidien. Par exemple, nous avons des difficultés à recruter des jeunes électroniciens, car notre bassin d'emploi est très orienté mécanique. Nous nous sommes ouverts vers l'extérieur, vers des écoles et des entreprises qui partagent les mêmes difficultés de recrutement. En interne, nous avons monté un groupe de travail pour étudier comment susciter l'intérêt des jeunes pour notre entreprise. »



Olivier Dequin, directeur du développement durable

Travailler sur les valeurs

« La structure de la norme ISO 26000, orientée vers les parties prenantes, est tout à fait adaptée à notre fonctionnement : travailler avec les entreprises familiales qui constituent le réseau PRAXY.

Le diagnostic initial nous a permis d'identifier les points à améliorer : sur le déploiement de la RSE, les relations avec les parties prenantes, nos valeurs... Nous avons notamment organisé une demi-journée d'échanges conviviale avec l'ensemble des salariés, pour partager nos valeurs : professionnalisme, écoute et réactivité, préservation des ressources, synergie.

Depuis, la « pensée » RSE imprègne de plus en plus, et naturellement, l'ensemble de nos décisions et actions. »

PARLENT LE MIEUX

Fédriogo

Entreprise Générale de Bâtiment

Jean-Yves Lefevre,
dirigeant

À l'écoute des parties prenantes

« Je souhaitais faire bouger le positionnement de l'entreprise pour la différencier par rapport à celles qui existent dans le bâtiment. J'ai été très intéressé par la vision qu'ont nos parties prenantes internes et externes. Sur certains points, cela correspondait à ce que je sentais, notamment en ce qui concerne les bonnes conditions de travail. La démarche a permis d'instaurer encore plus de participation sur ce sujet. En revanche, nous sommes moins bien placés en matière d'environnement. Nous allons mettre en œuvre des actions pour progresser. La démarche RSE permet de bien canaliser les choses pour passer des idées à l'action. »

Muriel Jorigny, consultante Therius pour Fedriogo, SEFI, Praxy

« Au début de la démarche, bien peu de personnes de l'entreprise sont convaincues de son opportunité et de son importance. Le dirigeant cherche donc notre appui pour faire partager cette conviction qui finit par se diffuser petit à petit par cercles concentriques, jusqu'à s'étendre à la totalité de l'entreprise, chez certains.

Au début, les salariés perçoivent les sujets abordés comme très éloignés de leurs préoccupations quotidiennes. Mais au fur et à mesure que les gens parlent de leur activité, ils découvrent que chacun contribue à déployer la responsabilité sociétale dans l'entreprise et apporte sa pierre à l'édifice. »



Cabinet d'expertise comptable

Christian Baudouin,
président

Enquêter sur le bien-être au travail : Bêat-étude

« Nous sommes certifiés ISO 9001, 14001 et nos pratiques sociales et comportementales sont reconnues. L'opération collective constituait une opportunité de donner un cadre plus structuré à toutes nos initiatives. Ainsi, un groupe de salariés a mené une enquête interne sur le bien-être au travail. Ils ont sélectionné les thèmes, rédigé les questions, collecté et traité les informations, en toute liberté, y compris l'appréciation de leurs managers. Le taux de réponse est très élevé et nous disposons de beaucoup d'informations intéressantes. J'attends maintenant du groupe qu'il fasse des propositions d'actions avec des priorités. »



Transport de marchandises interurbain

Benoît Barbay,
correspondant
qualité-hygiène-sécurité-
environnement

S'ancrer dans son territoire

« Depuis sa création en 1975, Translocauto développe une stratégie innovante très ancrée dans son territoire. La RSE nous a confortés dans nos relations avec nos clients et nos fournisseurs. Nous avons rédigé un bilan RSE, ce qui est plutôt rare dans une entreprise de notre taille et dans le secteur du transport. Cela nous a permis de formaliser nos engagements et de rappeler nos valeurs. Les relations avec notre territoire occupent toujours une place déterminante. Ainsi, nous sommes à l'origine d'un cluster, au niveau de la région de Dreux, qui réunit des industriels pour échanger sur des questions communes. »

Corinne Turpin, consultante Osmoze pour Michel Creuzot et Translocauto

« Le point fort de cette initiative réside dans le bon équilibre entre les moments collectifs et l'accompagnement individuel. Ce dernier a été suffisamment développé pour que les entreprises puissent mettre en œuvre des actions et les voir se concrétiser.

La partie collective a permis des échanges fructueux entre chefs d'entreprises, qui sont sortis confortés dans leurs initiatives. Là encore, le groupe était bien équilibré en termes de taille d'entreprises ou de secteurs d'activités. Certaines sociétés étaient plus matures que d'autres dans leur démarche RSE, mais l'action collective leur a toutes permis de structurer leur démarche et de progresser. »

“ ILS EN PARLENT LE MIEUX



Philippe Coulon, directeur

Sensibiliser le personnel à la corruption

Fabricant de céramiques techniques

« Nous sommes certifiés ISO 9001, 9100 (aéronautique) et labellisés Performance PME par la Région Centre. L'opération collective m'a permis de découvrir la norme ISO 26000. Avec le consultant, nous avons travaillé pour synchroniser le management avec ces différents labels et normes. Nous avons abordé l'analyse des risques, en ajoutant de nouveaux risques liés à des parties prenantes dont nous ne tenions pas compte. Je me suis également intéressé au problème de la corruption qui peut prendre des formes très variées et pas forcément financière. Une bonne partie du personnel a été sensibilisée à ce sujet. »



absolem.com
événement • communication • stand

Marion Le Coguc,
responsable des
projets RSE

*Événementiel, communication,
stands et aménagements d'espaces*

La satisfaction client d'abord

« La satisfaction client est au cœur de nos préoccupations, elle fait partie intégrante de nos valeurs. Parmi les actions mises en place : la formalisation d'une assistance 7 jours sur 7, et 24 heures sur 24, la création d'une fiche de bonne utilisation des stands pour apporter autonomie et confort à nos clients, la rédaction d'une charte qualité leur permettant d'évaluer nos prestations. Si l'analyse de la charte le révèle : le statut « chouchou » garantit aux clients concernés, disponibilité, accompagnement et service renforcé.

Pour atteindre la satisfaction client, il faut d'abord être à son écoute, être attentif à ses attentes... et c'est donc toutes les autres questions centrales de la norme qui sont impactées. »



Jérôme Bootz,
président

Faciliter la reprise d'une entreprise

Conception et fabrication de cartes, ensembles, sous-ensembles électroniques

« J'ai repris avec mon associé Vincent Fanon la société Systech qui appartenait à son père. Ce dernier avait beaucoup développé l'aspect social de l'entreprise. La RSE s'est révélée être un excellent moyen de rester dans sa continuité. En effet, lorsque l'on achète une entreprise, on a tendance à se focaliser sur les affaires, la trésorerie..., bref sur le court terme. La RSE nous a permis d'intégrer d'emblée les dimensions sociales et environnementales dans la stratégie de l'entreprise et dans nos valeurs fondées sur le respect, la confiance, le positif et l'esprit d'équipe. Nous avons reçu de la CCI d'Eure-et-Loir le Trophée de la Performance de la reprise d'entreprise. Nous sommes convaincus que la RSE y a fortement contribué. »

Jean-François Fillaut, consultant du Cabinet Espere pour Avignon Ceramic, Systech, Absolem

« Pour crédibiliser sa démarche RSE, une entreprise doit remplir trois conditions. D'abord, il faut que la direction au plus haut niveau porte cette démarche. Ensuite, il faut qu'elle se diffuse dans l'entreprise et que chacun se l'approprie. Sinon, il y a peu de chance qu'elle se traduise en actions concrètes. Enfin, l'entreprise doit s'ouvrir aux parties prenantes pour relever leurs attentes. Car l'enjeu, c'est qu'elle réponde aux objectifs du développement durable en tenant compte des attentes de ses clients, de ses fournisseurs, des élus locaux... »

LA FORTEZZA-ALSER

Fabricant d'Agencement Magasins

Fabrication d'ameublement pour surfaces de vente

Stéphane Cedelle,
responsable qualité

Valoriser les déchets

« L'action collective constituait une opportunité de découvrir la norme ISO 26000 à l'heure où nos clients, les grandes surfaces s'y intéressent, au point que la RSE pourrait devenir un critère de choix de leurs fournisseurs dans les années qui viennent. L'aspect environnemental nous a particulièrement intéressé. En passant en revue nos pratiques, nous nous sommes rendus compte que 95 % de nos déchets sont revalorisés, ce qui est un bon chiffre. À plus long terme, nous envisageons d'étudier notre empreinte environnementale en partant de l'extraction du minerai qui sert à fabriquer nos produits, jusqu'à leur fin de vie. »



Patricia Gaudin, responsable qualité, sécurité, environnement

Implanter le lean management

Conception et fabrication de matériels de détection incendie

« Nous travaillons sur des produits de sécurité qui sont très encadrés par des textes. Nous sommes déjà certifiés ISO 9001 et 14001. Il était donc naturel de continuer à nous améliorer avec la démarche RSE.

Cette dernière nous a confortés dans l'idée d'implanter le lean management dans l'entreprise. Un groupe de travail s'était constitué et nous avons pu constater que l'approche lean nous permettait de répondre à bien des exigences de la norme.

Nous prévoyons de publier fin 2014 - début 2015 un rapport RSE qui serait pour nous un formidable outil de communication auprès de nos parties prenantes. »



Le bon outil au bon moment

Location, vente de matériels pour le bâtiment

José Afonso,
responsable qualité

Respecter la déontologie

« De plus en plus de grands comptes fondent leurs appels d'offres sur la RSE. Les tableaux de bord et le rapport RSE que nous avons mis en place nous permettent d'y répondre plus facilement ainsi qu'aux questionnaires de satisfaction clients. La démarche a transformé complètement notre système qualité, qui se base désormais sur la RSE.

Nous avons également rédigé un code de déontologie. Par ailleurs, nous envisageons de mettre en place dans nos agences un système de main courante. Il permettrait à nos clients de signaler un comportement ou un propos d'un de nos salariés, et inversement. »

Patrick Albert, consultant Oryalis pour AEB, Fare, Laforteza Alser

« La démarche répond à des attentes différentes : AEB et Alser doivent prouver leurs bonnes pratiques dans les appels d'offres auxquels elles répondent. Chez Fare, il s'agissait d'utiliser la RSE pour améliorer la gouvernance de l'entreprise.

Pour que cela fonctionne, l'implication du dirigeant est absolument déterminante. Mais attention, il doit veiller à partager la démarche, à prendre un minimum de recul, pour permettre aux salariés de s'investir également. Plus la participation est importante, plus la démarche se révèle riche. »

“ ILS EN PARLENT LE MIEUX



Formulation de système epoxy et polyuréthanes, moulage

Olivier Perrier, directeur général

Associer les salariés à la stratégie de l'entreprise

« La démarche RSE s'est inscrite dans la lignée de notre système qualité (ISO 9001) et de notre certification ISO 14001. Elle nous a permis d'ajouter des indicateurs sociaux et financiers tout en améliorant l'information aux salariés. La démarche RSE nous a accompagnés dans les évolutions que nous souhaitons apporter à l'entreprise, notamment au moment où nous avons rapatrié un atelier qui avait été délocalisé en Tunisie. Cela a nécessité de réfléchir avec les collaborateurs aux moyens à mettre en œuvre pour être rentable. D'une manière générale, nous associons davantage les salariés à la stratégie de l'entreprise. »



Fabrication de cartons plats

Didier Dubois, responsable développement durable

Structurer notre démarche

« L'action collective nous a permis de mener cette démarche RSE à notre rythme. Après avoir cartographié les actions menées, nous les avons formalisées et hiérarchisées. Nous avons mis au point un tableau de bord avec des indicateurs sociaux (nombre d'heures de formation, d'accidents...), environnementaux (consommation d'eau, d'énergie...) et économiques (% de vente de cartons labellisés, de réclamations...).

Nous avons élargi nos actions vis-à-vis de l'extérieur. Nous proposons déjà aux habitants des environs de déposer leurs papiers et leurs cartons dans nos bennes, avec à la clé un don à un foyer local d'adultes handicapés. Depuis 2013, nous participons à un comité local pour rapprocher l'école de l'entreprise. »



Produits de calage en fibre de bois

Shirley et Antonello Donadoni, gérants des Fibres de Touraine

Travailler sur la reconnaissance au travail

« Nous avons engagé cette démarche RSE au moment où nous avons repris l'affaire familiale. Elle correspondait à nos convictions en matière de management et nous a guidés pour instaurer une politique de ressources humaines fondée sur la reconnaissance individuelle. Nous avons mis en place des entretiens individuels qui ont débouché pour certains sur des évolutions de poste et de salaire. Nous avons travaillé sur la sécurité. Nous avons associé l'équipe aux différentes problématiques de l'entreprise, beaucoup échangé et dialogué. Tout changement perturbe, même s'il est positif. À nous d'instaurer la confiance. »

Gilles Toly, consultant Change et Transition pour Raigi SAS, Cartonnerie Oudin, Fibres de Touraine

« Même dans les opérations collectives fondées sur le volontariat, il faut accompagner les entreprises, en leur laissant le temps de mûrir la formalisation des fondements de leur approche que constituent leurs valeurs et engagements RSE. Pour ce faire, après avoir finalisé le diagnostic initial et engagé un premier plan d'action, il faut laisser du temps à l'entreprise pour qu'elle intègre de manière concrète les enjeux de la démarche, ses tenants et ses aboutissants. Puis la mayonnaise finit par prendre et la démarche prend alors rapidement en maturité et s'accélère. »

“ LES FINANCEURS



Cette action collective, la première en région Centre sur ce thème, s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de développement durable et du Grenelle de l'environnement, dont un des objectifs est de faciliter l'appropriation progressive des enjeux du développement durable par toutes les entreprises et notamment les PME régionales. Nous avons renouvelé notre confiance dans le Groupe AFNOR pour le mener à bien, c'est-à-dire contribuer au développement des PME dans une optique de performances, de compétitivité et de développement durable.

Ce projet contribue à l'atteinte de notre objectif, qui est de permettre aux industriels régionaux d'amorcer leur transition vers ce que nous appelons « l'usine du futur », à horizon 2020-2030. Cette « usine du futur », elle sera plus intelligente et plus soucieuse de la qualité de vie au travail, en mettant l'humain au centre de son projet. Elle sera aussi plus intégrée, plus connectée au cœur des territoires, plus proche de son écosystème (clients, sous-traitants, fournisseurs). Enfin, elle sera plus respectueuse de son environnement écologique, grâce à des modes de production repensés.

Nous avons ainsi souhaité, dès aujourd'hui, accompagner cette transition et permettre aux entreprises régionales d'avoir un accès facilité à ces nouvelles façons de produire.

C'est vital dans une région comme la région Centre, troisième région de France pour les activités de sous-traitance industrielle, dont les activités sont fortement dominées par les exigences fortes de centres de décision parfois éloignés. L'objectif est donc véritablement de transformer les sites industriels par de nouveaux modes de travail et de conception des systèmes productifs, en mettant l'humain au cœur du dispositif et en développant une culture de l'innovation sociale. Seuls les sites industriels qui auront effectué cette transition sauront tirer parti de la compétition mondiale.

Nous avons soutenu ce projet car il répondait aux enjeux du Contrat de Projets Etat-Région 2007-2013, lequel insistait explicitement sur le développement des coopérations entre les entreprises régionales. L'agenda 21 souligne également toute l'importance d'accompagner les initiatives régionales en matière de développement des modes de production durable et responsable. Le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire accompagné du Plan Climat Energie Régional, voté le 23 juin 2011, a conforté encore cette priorité.

En 2014, la Région souhaite aller encore plus loin. Dans le cadre de l'adaptation de ses dispositifs d'aides CAP (Contrats d'Appui aux Projets), la collectivité régionale entend valoriser les entreprises mettant en œuvre des pratiques de RSE et de développement durable. Concrètement, les démarches de progrès social et environnemental, sans oublier l'impact « emploi » des entreprises, seront désormais valorisées à travers la reconnaissance régionale « Entreprise responsable et durable en région Centre ». La reconnaissance institutionnelle sera accompagnée d'une bonification financière de l'aide accordée. Ces mesures doivent permettre d'obtenir un effet d'entraînement auprès du tissu économique régional.

Il s'agit pour notre région de prendre en compte les finalités du développement durable, à travers la protection de l'environnement, des modes de production et de consommation responsables, la recherche de la cohésion sociale, de l'épanouissement de tous, de la solidarité entre les générations et entre les territoires. Ces principes sont désormais déclinés dans chacune de nos politiques.

LE GROUPE AFNOR

La Délégation Centre du Groupe AFNOR porte à la connaissance des entreprises et organismes de la région des outils et solutions basés sur des documents normatifs, utiles pour améliorer leur performance. Des ateliers découverte de sensibilisation et d'information sont ainsi organisés tout au long de l'année.

Elle propose également, avec ses partenaires institutionnels régionaux (DIRECCTE Centre, Conseil Régional, CCI Centre...) des programmes d'accompagnement collectifs pour les entreprises régionales motivées pour s'approprier ces outils. Ces projets contribuent au développement économique du tissu local : l'opération collective sur la RSE en est un exemple probant.

S'engager dans une démarche de responsabilité sociétale est un véritable levier de progrès qui replace l'Homme au cœur des préoccupations de tout organisme et de son territoire. Elle permet également de pérenniser ses activités.

Les témoignages des entreprises qui ont participé à ce programme confortent notre conviction et l'importance de nos actions en faveur d'un développement durable.

Anne Youf
Déléguée régionale du Groupe AFNOR

CONTACT
Groupe AFNOR
La Maison des entreprises
14, boulevard Rocheplatte
45000 Orléans
Tél. : 02 38 78 19 61
E-mail : delegation.orleans@afnor.org

Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.



Communication Groupe AFNOR • S14 09 119 • ADE

